



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods



LA NEUVEVILLE

La perle au bord du lac de Biemme

La Municipalité de La Neuveville recherche pour sa crèche municipale Bidibule un ou une :

2 ASSISTANT/E SOCIO-EDUCATIF-VE Degré d'occupation : 60 %

Type de contrat : Contrat à durée déterminée du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2025

Votre mission :

- Vous serez amené/e à gérer de manière autonome la prise en charge d'un groupe d'enfants de 3 mois à 4 ans
- Vous assurerez un encadrement de qualité aux enfants accueillis en garantissant leur bien-être et leur sécurité
- Vous proposerez quotidiennement des activités diverses et variées correspondant au développement de chaque enfant
- Vous effectuerez un accompagnement à la parentalité en collaboration avec les familles en leur donnant des retours quotidiens
- Vous devrez travailler dans un esprit d'équipe et de coopération

Votre profil :

- CFC d'assistant/e socio-éducatif/ve ou titre jugé équivalent
- Expérience dans le domaine éducatif
- Capacité à mettre en œuvre des démarches éducatives
- Aisance relationnelle avec les collègues et les parents
- Personne sociable, avec facilité de contact et qui aime travailler en équipe
- Personne créative, qui a le sens de l'organisation, sait faire preuve de patience et de tolérance

Nous offrons : Une activité intéressante et variée au sein d'une petite structure.

Traitement : Selon échelle des traitements du personnel communal

Informations : Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de Mme Anne-Sophie Lanthemann, directrice de la crèche municipale Bidibule, par téléphone : 032 751 20 21 ou par courriel : creche@neuveville.ch

Intéressé/e ? N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes, avec la mention "ASE CDD", au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, **jusqu'au 19 mars 2024**, qui le traitera en toute confidentialité. **Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.**

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard et l'extrait spécial du casier judiciaire seront demandés lors de l'engagement.

La Neuveville, mars 2024

Le Conseil municipal

Police cantonale à La Neuveville

031 638 88 60

Depuis le 1^{er} octobre 2019, le poste de police n'est plus ouvert en permanence

LE CONSEIL GENERAL

est convoqué en séance ordinaire au Centre des Epancheurs

mercredi 20 mars 2024 à 19.30 h.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023
3. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 87'000.- TTC pour l'aménagement d'un espace de détente sur la parcelle no 127, au chemin des Prés-Guëtins : décision (C. Ferrier)
4. Règlement d'organisation (RO) de la Commune municipale de La Neuveville – Révision partielle : préavis du Conseil général au corps électoral (C. Frioud Auchlin)
5. Crédit d'engagement de CHF 355'000.- TTC pour la mise en place d'une nouvelle station MT/BT au chemin des Prés-Guëtins 22 pour l'alimentation du quartier – Décompte final : information (K. Michel)
6. Crédit d'engagement de CHF 67'000.- TTC pour l'aménagement du nouveau jardin du souvenir au cimetière de La Neuveville – Décompte final : information (C. Ferrier)
7. Crédit d'engagement de CHF 153'000.- TTC pour l'achat du local de Jura Bernois Tourisme - Décompte final : information (A. Louis)
8. Prévisions du Conseil municipal pour 2024 : information (C. Frioud Auchlin)
9. Réponse à l'interpellation PVN (C. Voisard) "Notre réseau électrique local est-il prêt pour la transition énergétique ?" (K. Michel)
10. Rapport CM en réponse à la motion PSN (V. Stöpfer) "Implémenter une section "Marche à suivre pour les subventions à la commission des loisirs" sur le site Internet de La Neuveville" (A. Louis)
11. Rapport CM en réponse à la motion PSN (H. Wingo/J. Moeckli) "Davantage de places de garde dans la crèche municipale" (D. Bloch)
12. Rapport CM en réponse au postulat PSN (C. Brazier) "Rendre Saint-Joux plus accessible aux personnes ayant une mobilité réduite, aux seniors et aux personnes en situation de handicap" (A. Kurth)
13. Interventions parlementaires et développements
14. Questions simples et traitement
15. Communications

LES SEANCES DU CONSEIL GENERAL SONT PUBLIQUES

Avis de construction

Requérants : SDMI SA, Bellerive 96, 2525 Le Landeron

Auteur du projet : SDMI SA, Bellerive 96, 2525 Le Landeron

Emplacement : Parcelle 258, au lieu-dit "Rue du Tempé 3", commune de La Neuveville

Zone : Plan de quartier Vieille Ville

Objet protégé : Recensement architectural cantonal, ensemble bâti A, La Neuveville, centre médiéval Site archéologique classé

Recensement arch. : -

Dérogation : Art. 5.1 Plan de quartier Vieille Ville

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Changement d'affectation d'un local magasin en atelier de jeux avec nouveau WC douche handicapés et remplacement des fenêtres

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 8 mars 2024 au 8 avril 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 8 mars 2024

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : SI Chasseral Sàrl, ancienne route du Château 2a, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : SI Chasseral Sàrl, ancienne route du Château 2a, 2520 La Neuveville

Emplacement : Parcelle 341, au lieu-dit "Rue du Marché 21", commune de La Neuveville

Zone : Plan de quartier Vieille Ville

Objet protégé : Recensement architectural cantonal Ensemble bâti A La Neuveville, centre médiéval ISOS Périmètre 1 Bourg d'origine A

Recensement arch. : Objet digne de protection

Dérogation : -

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Rénovation de l'appartement de 2.5 pièces
La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 8 mars 2024 au 8 avril 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 8 mars 2024

Municipalité de La Neuveville



AVIS DE TRAVAUX

Sentier pédestre à Maupras du Haut
Avis à la population

L'association Berne Rando va procéder à la rénovation du sentier pédestre, dans la forêt au-dessus de l'intersection du Ch. sous le Gibet et du Ch. de Maupras du Haut. Les travaux débuteront le mardi 19 mars 2024, pour une durée d'une semaine.

Durant la période des travaux, le sentier sera fermé. Nous vous prions de respecter la signalisation mise en place.

L'escalier en pierre qui se trouve vis-à-vis du sentier pédestre et qui s'est partiellement effondré, a été sécurisé avec un escalier provisoire. L'itinéraire menant à Chavannes est actuellement garanti. Des travaux de rénovations sont prévus et seront réalisés dès que possible.

Le Service de la gestion du territoire se tient à la disposition de la population neuveilloise pour toutes questions.

FÊTE NATIONALE 1^{er} AOÛT 2024
APPEL D'OFFRES

pour mettre sur pied et gérer la buvette.

Toute société locale s'intéressant à l'organisation de cette buvette est priée de s'annoncer par courrier auprès de la Société de Développement La Neuveville, par Isabelle Marie, Route de Neuchâtel 11, 2520 La Neuveville, **jusqu'au 5 avril 2024**.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser à Gérald Laubscher au 079 912 88 39, par courrier ou par mail : isabellesdn2520@gmail.com

Avec nos vifs remerciements.

Société de développement La Neuveville

Noctambus et Moonliner

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00
- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.



078 400 34 35 @caj_district info@lecaj.ch

Site internet : www.lecaj.ch

Accueil libre de 13 à 20 ans

Horaires d'ouverture

Mardi	15h00 - 18h00
Mercredi	13h30 - 17h30
Jeudi	15h00 - 18h00
Vendredi	15h00 - 23h00
Samedi	19h00 - 23h00

Prochaines activités

Animations pour les jeunes :

Vendredi 22 mars : Atelier sérigraphie
Impression sur tissus (sac en toile, t-shirt)
De 16h à 19h au CAJ

Mercredi 27 mars : atelier chant
Initiation au chant de 14h à 15h30 au local de musique du CAJ. Avec une professionnelle de l'école de musique Inscriptions jusqu'au mercredi 20 mars

Jeudi 11 avril : sortie Europapark
Inscriptions jusqu'au vendredi 5 avril
Prix : 65.- CHF

Animations pour les enfants de 6 à 12 ans :
Samedi 16 mars : goûter autour du feu
Atelier nature à Prêles, contes, repas et aventure en forêt sont au programme ! Inscriptions jusqu'au vendredi 15 mars. Prix : 5.- par enfant

Mercredi 27 mars : atelier au CAJ
Atelier pâtisserie et jeux de société
Inscriptions jusqu'au mardi 26 mars

Mercredi 10 avril : atelier au CAJ
Au programme : bricolages et pâtisseries
Jeux et activités artistiques
Inscriptions jusqu'au mardi 9 avril

Mercredi 17 avril : initiation freestyle
Viens apprendre les bases en skate et trottinette dans la minirampe du CAJ et en street (dans les rues de La Neuveville). Pour les débutants et les riders avancés ! Matériel en prêt : skate, trottinettes et protections. Inscriptions jusqu'au 16 avril

Pour vous tenir informé de nos activités, suivez-nous sur instagram et facebook ou rendez-vous sur notre site internet !

Pouvoir tout dire
et être écouté

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail : www.143.ch

Tel 143
La Main Tendue

Commune mixte
de Plateau de Diesse

FEMINA SPORT
organise sa traditionnelle
VENTE DE BOULES DE BERLIN
(2.50 la pièce)
Mercredi 20 et Jeudi 21 mars 2024

Pour les commandes, merci de vous adresser jusqu'au 18.03.2024 à Mme Erika Dubois au 079 / 373 41 25 ou ika@sunrise.ch

Le retrait des boules se fera à la halle de gym de Prêles dès 16h

ANIMATION POUR LES ENFANTS DE 6 À 12 ANS

SAMEDI 16 MARS

Prêles 13h30 à 17h30

GOÛTER AUTOUR DU FEU

Viens préparer et déguster un repas autour du feu avec le CAJ!

Jeux, contes et aventure en forêt sont au programme de l'activité!

Inscriptions jusqu'au 15 mars

Prix: 5.- par personne 078 400 34 35

Ancien district
de La Neuveville

**SYNDICAT DE COMMUNES
DE L'ÉCOLE DES PRÉS-DE-CORTÉBERT**
2608 Les Prés-de-Cortébert

Assemblée des délégué(e)s

mercredi 24 avril 2024 à 20h00
à la rue du Collège 31 à Sonceboz

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 25 octobre 2023
2. Comptes 2023
3. Divers

Le président, Bernard Tschanz



Horaires 2024 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU JEUDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00
VENDREDI DE 8H00 À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	Fermé
Mercredi	10h00 - 11h30	Fermé
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2023, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	29.03.2024		Vendredi Saint
Lundi	01.04.2024		Lundi de Pâques
Jeudi-			
Vendredi	09.05.2024	10.05.2024	Ascension
Lundi	21.05.2024		Lundi de Pentecôte
	22.07.2024	02.08.2024	Fermeture estivale
	23.12.2024	02.01.2025	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 - 11:30	16:30 - 18:30	09:00 - 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES Stationnements du 1^{er} trimestre 2024



Stationnements

- Diesse :** Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h00 et 11h45
- Prêles :** A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
- Lamboing :** A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

16 mars

L'administration communale

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCACTION

à l'Assemblée communale du mardi 26 mars 2024 à 19 h 30, à la Salle du Battoir à Diesse

1. Approbation du principe de la vente de l'immeuble de l'ancien bâtiment administratif (ancienne EJC) sis à la route de Diesse 9 à Lamboing

- a) Présentation du dossier
b) Approbation du principe de la vente de l'immeuble administratif, sis à la route de Diesse 9 à Lamboing (ancienne EJC)

2. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 95'000.00 pour l'assainissement des cibleries du Stand de tir de Diesse

- a) Présentation du dossier
b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 95'000.00 pour l'assainissement des cibleries du Stand de tir de Diesse

3. Assermentation d'une nouvelle collaboratrice

- a) Promesse solennelle de Mme Damara Röthlisberger, collaboratrice de la conciergerie et de la voirie.

4. Informations du Conseil communal

5. Divers et imprévus

Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Prêles, le 23 février 2024

Avis de construction

Requérant : M. Heinz Kohler, Route du Chasseral 103, 2518 Nods

Auteur du projet : M. Heinz Kohler, Nods

Propriétaire foncier : M. Heinz Kohler, Nods

Projet : Demande de permis de construire déposée "après-coup" : Aménagement d'étagères à palettes sur place existante et pose d'une citerne enterrée d'eaux pluviales de 8'500 litres, parcelle no 2235, Chemin Neuf 1, village de Diesse

Zone : mixte A, Périmètre de protection des sites, Diesse

Dérogation : 80 LR et 511 al. 4 RCC

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 8 mars au 7 avril 2024. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 8 mars 2024

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant : Schwab-System John Schwab SA, Platanenstr. 7, 3236 Gampelen

Auteur du projet : Idem

Propriétaire foncier : M. Pierre Weber, Rue de l'Elfenau 12, 2502 Bienne

Projet : Construction d'une villa avec sous-sol et couvert à voiture, parcelle no 2432, Champ Favre 13, village de Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 1^{er} mars au 31 mars 2024. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 1^{er} mars 2024

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant : M. Christophe Jeanneret, Ch. de la Groisière 11, 2517 Diesse

Auteur du projet : M. Christophe Jeanneret, Diesse

Propriétaires fonciers : Mme et M. Florence et Christophe Jeanneret, Diesse

Projet : Rénovation de l'appartement du rez-de-chaussée, remplacement des fenêtres, de la porte d'entrée, des portes de garages Nord et Est et agrandissement d'une fenêtre en porte-fenêtre, Sur le Crêt 11, parcelle 2228, village de Lamboing

Zone : Zone mixte A

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 8 mars au 7 avril 2024. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 8 mars 2024

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : M. Patrick Tröhler, Route de La Neuveville 10, 2515 Prêles

Auteur du projet : OTC SA, Route des Acacias 48, 1227 Carouge

Propriétaires fonciers : Mme et M. Chantal et Patrick Tröhler, Prêles

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure, parcelle no 2711, Route de La Neuveville 10, village de Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

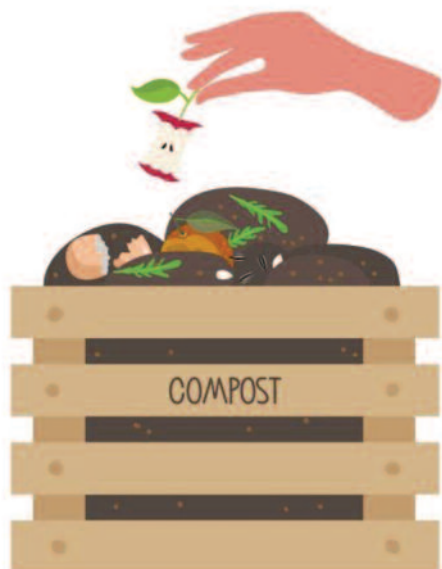
Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 15 mars au 14 avril 2024. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 15 mars 2024

Secrétariat communal



RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS DE JARDIN EN 2024



Les factures 2024 vont être envoyées d'ici mi-avril aux abonnés. Le prix est inchangé et se monte à Fr. 80.00 (TVA comprise).

Les personnes **ne souhaitant plus bénéficier** de ce service, sont priées de résilier leur abonnement par téléphone au 032 315 70 70 ou par courriel à info@leplateaudediesse.ch jusqu'au **vendredi 29 mars 2024** et renvoyer la vignette verte à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les citoyens qui ne sont pas encore abonnés, peuvent commander le macaron par téléphone au 032 315 70 70 ou par courriel à info@leplateaudediesse.ch. Ils le recevront à domicile avec une facture.

Il est déjà possible de déposer des déchets verts à Lamboing et à Prêles pour les abonnés, ainsi que les personnes qui auraient passé commande de la vignette 2024.

Nous rappelons que la quantité de déchets verts n'est pas limitée. Toutefois, nous comptons sur le bon sens de chacun afin de limiter leur quantité de déchets. Le gazon peut être laissé sur les pelouses ou déposé autour des arbres et arbustes de votre propriété. Les branches peuvent être brûlées, pour autant qu'elles soient sèches et que le feu ne dure pas plus d'une dizaine de minutes.

Les paysagistes ne sont pas autorisés à déposer les déchets verts même si leur client possède la vignette.

Les propriétaires utilisant les services d'un paysagiste sont priés d'informer ce dernier que les déchets verts sont à débarrasser dans le cadre de son mandat.

Des contrôles seront effectués, mais nous comptons sur le sens civique de chacun pour « jouer le jeu ». Les abus nous obligeraient à instaurer des heures d'ouverture restrictives et donc défavorables à tous.

Il est à relever qu'une vignette **est valable pour une propriété**. Les propriétaires de plusieurs biens doivent se munir d'une vignette pour chacun d'entre eux.

Nous vous rappelons également **qu'il est interdit de déposer des déchets verts le dimanche**. Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à cette prescription, par respect pour les citoyens avoisinant les décharges.

Nous vous remercions de votre collaboration.

L'administration communale

UN ACTE INADMISSIBLE



Mercredi dernier, un déversement sauvage de boues le long du chemin forestier entre Diesse et la Métairie de Prêles a été constaté par le garde-forestier.

Il va sans dire qu'un tel acte est inadmissible, sans parler de l'atteinte intolérable à la nature, qu'il convient de respecter. Les faits ont bien entendu été dénoncés à la police et une plainte a été déposée.

Nous en profitons pour vous rappeler que les forêts ne sont pas des endroits où déposer ses ordures, y compris lorsque qu'elles sont naturelles comme du gazon ou d'autres déchets de jardin. Nous espérons pouvoir compter sur le bon sens de chacun pour éviter que de telles infractions se reproduisent à l'avenir.

**Commune mixte de Plateau de Diesse
Syndicat de gestion forestière du Mont Sujet**
Prêles, le 15 mars 2024

INFORMATION DU SERVICE DES CONSTRUCTIONS

Vous avez l'intention d'exécuter des travaux de rénovation, vous projetez d'agrandir votre maison, de changer vos fenêtres, d'apporter des modifications à votre façade, etc.

La commune souhaite être avertie de ces travaux afin de pouvoir déterminer avec vous si une demande de permis de construire est nécessaire. Certains travaux, même s'il s'agit d'un entretien, sont soumis à une demande de permis.

N'hésitez pas à nous contacter !

Nous vous remercions de votre compréhension.

Commission de constructions

BON DE GARDE 2024-2025

Il est à présent possible pour les parents domiciliés dans la commune et ayant besoin d'un accueil extrafamilial pour leur(s) enfant(s) dès août 2024, de présenter une demande de bons de garde.

Les bons de garde sont destinés aux enfants d'âge préscolaire pris en charge en crèche ou chez des parents de jour et cette demande est obligatoire indépendamment de l'octroi de bons de garde.

La demande doit être présentée via la plateforme www.kibon.ch et une confirmation signée doit être déposée à la commune jusqu'au 30 juin 2024. Nous

vous prions d'y joindre, pour contrôle et afin de pouvoir rendre une décision, les documents suivants :

- Déclaration d'impôt 2023 ;
- Relevé(s) de compte(s) au 31.12.2023 ;
- Certificat de salaire 2023 ;
- Contrat de travail.

En cas de délai non-respecté, le début de la prise en charge sera repoussé d'un ou plusieurs mois.

Nous restons à disposition pour toute demande complémentaire : laluciole@leplateaudediesse.ch ou 032 315 18 00.

L'administration communale

ATELIER DE TAILLE DES ARBRES

Durant cet atelier vous pourrez acquérir les connaissances morphologiques, techniques de coupe et sécurité. 3h de théorie et de démonstrations le matin et 2h de pratique l'après-midi. Lieu du cours à définir.
Atelier proposé par Denis Matthey de 9h à 15h.

23
mars
2024



En cas de mauvais temps, le cours est reporté au 6 avril.
Pour toute question et inscription jusqu'au 17 mars
Anne-Lise Schild, 079 820 85 54 ou gad.diesse@gmail.com
Prix : 55.-/personne. Prévoyez votre pique-nique de midi.

SORTIE „PLEINE LUNE“

Nous nous invitons à venir faire une promenade au clair de lune à la place de pique-nique de Pentier où nous partagerons un thé ou un vin chaud pour nous réchauffer. Selon la météo prévoir de bonnes chaussures ou des raquettes! Rendez-vous : Diesse à 20h vers la place de jeux

25
mars
2024

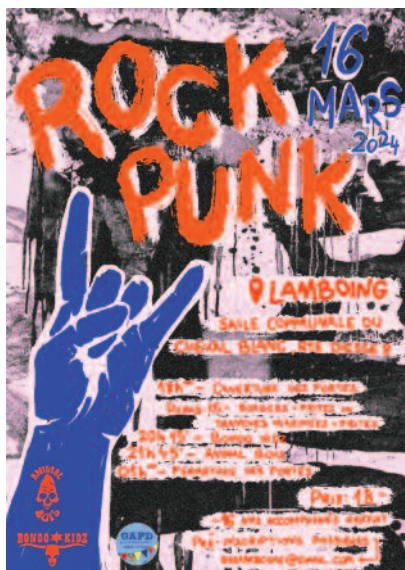


En cas de mauvais temps, l'événement est annulé.
Pour toute question, vous pouvez contacter :
Nicole Lecomte 079 287 49 86

Trop d'alcool?
Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits ou gros conseils?
Téléphone n° 147
SMS au 147
www.147.ch

PRO JUVEN TUTE
CONSEILS + AIDE 147
Compta pour les dons 80-8100-8
www.projuv.ch



Concert de Rock, Punk - Samedi 16 mars 2024

Salle Communale du Cheval Blanc de Lamboing, Route de Diesse 8

- 18h00 : Ouverture des Portes
- Repas par la Boucherie Jacot :
Burgers+Frites ou Tranches de porc (CH) marinées + Frites : 15.-
- 20h15 : 1^{er} concert avec le groupe "BONGO KIDZ"
- 21h45 : 2^{ème} concert avec le groupe "ANIMAL BOYS"
- 23h15 : Fin des concerts
- 01h00 : Fermeture des portes

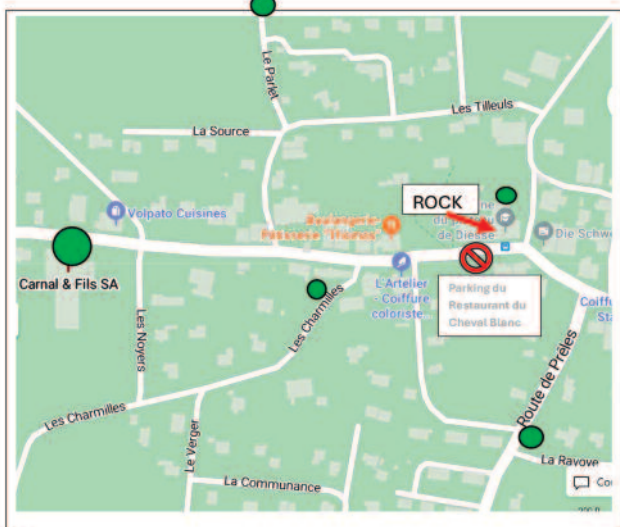
Prix d'entrée : 18.- CHF (-16 ans accompagnés, gratuit)

Le GROUPE D'ANIMATIONS DE PLATEAU DE DIESSSE se réjouit de vous retrouver à cet événement. N'hésitez pas à jeter un œil sur notre page facebook pour suivre nos mises à jour et notre programme 2024.

Nous tenons également à informer le voisinage de la salle communale du Cheval Blanc que nous prêterons attention un maximum afin de ne pas déranger lors de cette soirée concert.

PARKINGS

CONCERT DE ROCK, 16 mars 2024



Places de parking à disposition pour la soirée Concert de Rock, cf plan ci-dessus :

- Entreprise Carnal : à la route de Diesse, sortie Lamboing direction Diesse
- Ancienne administration communale /EJC : A droite, vers les Moloks (poubelles), en descendant le chemin des Charmilles
- Route de Prêles, places à disposition en descendant sur votre gauche, à côté des Moloks (poubelles)
- Salle Communale, quelques places à disposition
- Tout en haut du Parlet, parking devant la salle des fêtes de la cantine.



Merci de respecter le restaurateur en laissant les places de parking au sud du restaurant du Cheval Blanc libres pour ses clients ! Merci également de respecter les propriétés privées du voisinage 🙏

PROGRAMME 2024 1^{ème} semestre



mars / avril

- Concert de Rock, Punk 16 mars, Animal Boys et Bongo Kidz, Restauration, Salle Communale à Lamboing
- Atelier de taille des arbres, 23 mars
- Sortie pleine lune, 25 mars
- RDV: Diesse à 20h vers la place de jeux

mai / juin

- Soirée théâtre 4 mai, La Troupe de Théâtre, En apARTé présente *L'heureux élu* Salle Communale du Cheval Blanc à Lamboing
- Fête place de jeux 15 mai, Diesse
- Marché artisanal régional 25 mai, Cantine de Lamboing (La Côte)
- Balade jardins de Diesse 15 juin, visite de différents jardins

août

- Fête nationale du 1^{er} août, Salle de Battoir à Diesse
- Nuit des perséides au Mont-Sujet, 10 août
- Fête Villageoise 23 au 25 août, Lamboing
- Organisation par le comité de la fête
- Soirée contes, Organisation par le groupe du Sentier

Toutes les activités mentionnées dans notre programme seront annoncées en détail dans le Courrier, facebook, instagram et sur le site de la commune. Au plaisir de vous voir nombreuses et nombreux, le Groupe d'Animations de Plateau de Diesse !

CHASSE AUX OEUFES à Prêles

RDV le lundi de Pâques à 10h30 devant la halle polyvalente. Pour les petits et les grands enfants, le lapin de Pâques a caché de nombreux œufs de Pâques, petits et grands. Venez les chercher ! Collation (à votre bon vouloir).

1
avril
2024



Le groupe d'animations de plateau de Diesse vous souhaite de très belles fêtes de Pâques !



HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

	Mars	
Lundis	18, 25	8h00 à 12h
Samedi	23	8h00 à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS



Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 16 mars de 09h30 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc

DECHETS ENCOMBRANTS

La prochaine récolte des déchets encombrants aura lieu le **23 mars 2024**

A la déchetterie communale pendant les heures d'ouverture soit de 8.00 h à 12.00 h

La taxe perçue est de 50 ct par kg ou selon estimation de notre employé communal. Pour les objets volumineux, vous pouvez vous adresser à M. Julien Frei au N° 079 447 24 86.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE

ORVIN / Fermeture au trafic

Tronçon : Orvin, Route Principale

Depuis le bâtiment sis Route Principale 10 jusqu'au carrefour Route Principale – L'Echelette (carrefour non compris).

Durée : Du mardi 2 avril 2024 à 7h00 au vendredi 28 juin 2024 à 16h30

Fermeture au trafic
 - 02.04 - 10.05.2024
 - 13.05 - 28.06.2024
 - 01.07 - 18.10.2024
 Régulation du trafic avec signalisation lumineuse (feux avec circulation alternée)



**Administration communale de Nods
FERMETURE EXCEPTIONNELLE**

L'Administration communale sera exceptionnellement **fermée du lundi 25 mars 2024 au vendredi 29 mars 2024.**

Merci pour votre compréhension.
L'Administration communale

CHIENS EN LIBERTE ET ABOIEMENTS

Nous nous permettons donc de rappeler que, selon la loi cantonale sur les chiens :

- Les chiens doivent être détenus de manière à ne pas importuner ou mettre en danger les êtres humains ou d'autres animaux. Ils ne peuvent pas être laissés sans surveillance dans les espaces publics ou accessibles au public et doivent pouvoir être maîtrisés à tout moment.
- Les chiens doivent être tenus en laisse dans les locaux ouverts ou public.
- **Quiconque promène un chien doit en éliminer les déjections.**



- En vertu des dispositions du Code des obligations, les détenteurs de chiens sont responsables du dommage causé par leurs animaux (voir l'art. 56 CO).
- Les infractions à la loi cantonale sur les chiens seront punies de l'amende.

Nous vous remercions de votre compréhension et de tenir compte de ce qui précède.

CONSEIL COMMUNAL



Association des producteurs de lait de Nods

Nods – congélateur public

situé dans le bâtiment de la Vieille Ecole

Pour rappel, des casiers de 90, 100 et 180 litres sont à la disposition de la population en location annuelle au tarif de CHF 6.00/10 litres. En cas d'intérêt, vous pouvez vous adresser à M. Claude-Alain Rollier au n° 079 218 96 45.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Si tu aimes faire la fête avec les copains et jouer en équipe, rejoins la jeunesse de Nods!

Inscris toi auprès d'un membre du comité de la jeunesse et viens te présenter lors de l'assemblée!

NIOLA

DATE: 16 mars 2024, à 19h
LIEU: Salle de la Paroisse, Nods

Chasse aux œufs à Nods
 DIMANCHE 24 MARS 2024
 à 11 heures précises

RDV PARKING SKI DE FONDS
 SOUS LA PLAGE DE TIQUE NIQUE

En cas de beau temps, suite à la chasse aux œufs, un feu est prévu à la place de pique-nique. Chacun peut venir avec ses grillades pour partager un moment convivial.

Les petits et grands enfants doivent se munir d'un sac pour leurs trouvailles chocolatées.

SDON

Devenir adulte n'est pas un jeu d'enfant.

Pour qu'un enfant puisse atteindre ses objectifs plus tard, il a besoin d'être soutenu par de nombreuses personnes. Parents, famille, amis, enseignant-e-s et de Pro Juventute. Nous sommes là lorsque les enfants ont besoin de nous. Depuis 100 ans. projuventute.ch

PRO JUVEN TUTE



Mise à jour de la Stratégie de l'eau 2025
L'Office des eaux et des déchets (OED) a débuté les travaux de remaniement de la stratégie de l'eau du canton de Berne. Ce mandat lui a été confié par le Conseil-exécutif fin 2022. Le contenu et la structure de la nouvelle Stratégie de l'eau 2025 ont été définis l'an dernier sous la conduite de l'OED. Élaborée avec le concours de spécialistes externes, la nouvelle stratégie englobera toutes les thématiques liées à l'eau qui sont importantes pour le canton de Berne. Elle ne sera plus cantonnée au domaine d'activité de l'OED comme c'est le cas actuellement. La prise en compte des effets du changement climatique et les approches régionales y occuperont une place de choix. C'est pourquoi la stratégie sera élaborée selon une approche interdirectionnelle avec la participation de tous les services spécialisés concernés du canton. Durant son élaboration, des ateliers seront organisés régulièrement avec un groupe de suivi élargi regroupant toutes les parties prenantes externes. Une première mouture de la Stratégie de l'eau 2025 est prévue d'ici la fin de cette année. La stratégie actualisée fera ensuite l'objet d'une consultation restreinte.

Crédit-cadre 2024-2028 : assurer les liquidités des hôpitaux répertoriés

Le gouvernement bernois propose au Grand Conseil d'approuver un crédit-cadre de 100 millions de francs pour garantir les prêts avec intérêts et les cautionnements accordés aux hôpitaux répertoriés. Les hôpitaux répertoriés sont les piliers de la couverture en soins de base dans le canton de Berne. Ils jouent un rôle crucial dans le secteur psychiatrique. La défaillance d'un seul de ces prestataires aurait des conséquences graves pour la couverture en soins. Des facteurs comme la pénurie de main d'œuvre qualifiée, le renchérissement général et la hausse des coûts d'exploitation ont un impact de plus en plus négatif sur le résultat des hôpitaux répertoriés. Le crédit-cadre proposé permettra d'assurer la solvabilité de ces établissements et, ainsi, de contribuer à garantir la couverture en soins. De plus, l'arrêté du Grand Conseil servira de base légale au crédit-cadre.

Le Conseil-exécutif veut débloquer 6,2 millions de francs pour soutenir l'Euro féminin 2025

Le Championnat d'Europe de football féminin 2025 aura lieu en Suisse du 2 au 27 juillet 2025. Sept matchs seront disputés dans le canton de Berne, dans les villes de Berne et de Thoune. Le gouvernement bernois veut soutenir le déroulement de cet événement majeur à hauteur de 5 millions de francs. Il souhaite également accorder une subvention de 1,2 million de francs pour promouvoir le sport féminin. Le Grand Conseil examinera les deux demandes de crédit pendant la session d'été 2024.

Le Conseil-exécutif se réjouit de la tenue de plusieurs matchs de l'UEFA Women's EURO 2025 (WEURO 2025) dans le canton de Berne, à Berne et à Thoune. En plus de son rayonnement sportif, cette grande manifestation aura également d'importantes retombées économiques, avec à la clé des recettes supplémentaires pour les commerces locaux et régionaux. En outre, le Championnat d'Europe féminin mettra en lumière les atouts du

canton de Berne pour la pratique sportive et les activités de loisirs auprès du public suisse et international. Par conséquent, le Conseil-exécutif souhaite soutenir l'événement en débloquant des fonds pour son organisation, mais également par le biais de mesures supplémentaires ayant des effets plus durables.

Participation aux coûts d'organisation de la compétition à Berne et Thoune

La planification, l'organisation et le déroulement de l'Euro féminin sur les sites de Berne et Thoune aura un coût approximatif de 11 millions de francs. Il est prévu que le canton de Berne contribue à hauteur de 5 millions de francs maximum : 4,5 millions de francs seront octroyés à titre de subvention en faveur de l'événement et 0,5 million de francs sous forme de renoncement aux recettes pour les coûts de sécurité de la Police cantonale.

Le montant effectif de la contribution du canton de Berne est également fonction des contributions qui seront versées par la Confédération. Les Chambres fédérales doivent encore se prononcer sur leur octroi suite au dépôt d'une motion en ce sens.

Un encouragement au rayonnement durable

En s'engageant en faveur du Championnat d'Europe féminin de 2025, le gouvernement bernois souhaite encourager la pratique du football chez les femmes et les jeunes filles, mais aussi celle du sport et de l'activité physique en général. Les grandes compétitions sont une vitrine pour faire passer de tels messages. C'est pourquoi le Conseil-exécutif est favorable à la mise en place de mesures supplémentaires dont les effets se ressentiront au-delà de l'Euro 2025. Les mesures proposées visent notamment la mise à disposition d'infrastructures sportives telles que des surfaces de revêtement dur pour permettre les entraînements de football tout au long de l'année ou l'encouragement ciblé de thématiques sportives spécifiquement féminines. L'exécutif envisage d'accorder un soutien financier de 1,2 million de francs en faveur de ces mesures.

La demande de soutien du Conseil-exécutif en faveur de l'UEFA Women's EURO 2025 sera examinée par le Grand Conseil lors de la prochaine session d'été

Extraction de matériaux, décharges et transports : le Conseil-exécutif renforce la conduite stratégique

Le Conseil-exécutif a pris des mesures de grande ampleur pour assurer une conduite plus ciblée dans le domaine de l'extraction de matériaux, des décharges et des transports (EDT). Ces mesures énoncées dans le rapport de controlling EDT 2024 mettent en œuvre des exigences du Grand Conseil. Ainsi, la responsabilité stratégique globale dans ce domaine incombera dorénavant à la Direction de l'intérieur et de la justice et le groupe d'accompagnement EDT deviendra un organe de suivi stratégique. Le rapport montre en outre que les réserves de matériaux primaires sont suffisantes pour couvrir les besoins du secteur de la construction et que la situation s'est détendue sur le front des réserves pour le stockage.

Le plan sectoriel en matière d'extraction de matériaux, de décharges et de transports (plan sectoriel

EDT) a pour but d'assurer un approvisionnement suffisant en gravier, roches, argile et marne ainsi que l'élimination des matériaux d'excavation non pollués et des déchets de chantier minéraux. Un controlling est réalisé tous les quatre ans pour vérifier si les objectifs du plan sectoriel ont été réalisés. Le Conseil-exécutif a approuvé le rapport de controlling 2024 à l'attention du Grand Conseil, qui devrait l'examiner lors de la prochaine session d'été.

Mise en œuvre des exigences du Grand Conseil

Dans le rapport EDT 2024, le gouvernement bernois met en œuvre les déclarations de planification arrêtées par le Grand Conseil lors de l'examen du rapport quadriennal précédent (2020) et annonce des mesures de grande envergure. Il attribue ainsi la responsabilité globale stratégique du domaine EDT à la Direction de l'intérieur et de la justice afin d'améliorer la coordination stratégique au sein de l'administration cantonale, mais aussi la transformation du groupe d'accompagnement EDT en un organe de suivi stratégique, une gestion plus ciblée des parties prenantes et une communication plus proactive.

S'appuyant sur une expertise, le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de transférer à l'exécutif des communes la compétence d'édicter les plans d'affectation, actuellement du ressort de leur corps législatif. Le but est de renforcer l'adhésion à la planification et de réduire le risque de longues batailles juridiques. Grâce au dispositif du référendum facultatif, la planification conserve la légitimité que confère la participation de la population dans le cadre de la démocratie directe.

Le gouvernement présente enfin son programme de collecte des données relatives aux transports, qui a été développé en concertation avec la branche EDT. La mise en œuvre de cette mesure nécessitera des adaptations législatives.

Amélioration de la situation concernant les réserves pour le comblement et le stockage

Au cours des dernières années, l'extraction des matériaux primaires a ralenti en raison de la timidité relative de l'activité de construction. Les niveaux restent toutefois élevés en comparaison intercantonale. Dans le canton de Berne, on extrait chaque année quelque 3,5 millions de mètres cubes de gravier, de roche, d'argile et de marne. Les réserves garanties par des mesures d'aménagement du territoire sont suffisantes pour couvrir les besoins du secteur de la construction pendant au moins 20 ans.

Chaque année, près de 2,5 millions de mètres cubes de matériaux d'excavation et 0,5 million de mètres cubes de déchets de chantier minéraux doivent être éliminés dans le canton. Les réserves pour le comblement et le stockage de matériaux d'excavation non pollués sont actuellement d'environ 60 millions de mètres cubes, une quantité suffisante pour les 30 prochaines années environ. S'agissant des déchets de chantier minéraux, les capacités de stockage devraient suffire pour au moins 30 ans. Les besoins pourraient toutefois ne pas être couverts à court ou moyen terme dans certaines régions. Il est donc d'autant plus important que le recyclage devienne systématique selon les règles de l'économie circulaire. La situation est cependant moins tendue qu'il y a quatre ans

12 / Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Dimanche 15 mars

10h, cultes à Mon Repos et 10h45 à Montagu

Samedi 16 mars

Vente de roses solidaires par les catéchumènes dans les rues de La Neuveville, comme dans plus de 300 villes de Suisse. Merci de leur faire un bon accueil ! 5.- la rose en faveur de l'EPER, Action de Carême, Etre Partenaires...

Un doux parfum en faveur d'actions concrètes !

Dimanche 17 mars - 5e Carême

10h, culte à la Blanche-Eglise avec sainte-Cène

Marie-Laure Krafft Golay, pasteur

Jean-Luc Thellin, orgue

17h, concert avec un Quintette à vent : hautbois, basson, flûte, clarinette, cor. Œuvres de Mozart, Takacs, Mussorgsky

Mercredi 20 mars

10h, prière et partage biblique à la salle Schwander

14h, rencontre des 9H à Diesse

Samedi 23 mars : Quoi de n'œuf ?

15h, Rencontre pour les tous-petits de 3 à 6 ans et leurs parents à la maison de paroisse autour du thème de Pâques. Bienvenue pour bricoler, écouter, goûter et partager un bon moment avec une chasse aux œufs en chocolat et coloriage d'œufs ! Renseignements et inscription souhaitée auprès de de John Ebbutt.

Dimanche 24 mars : fête des Rameaux

10h, culte à Diesse avec tous les jeunes de 9H

10h, culte à la Blanche-Eglise avec la pasteur Françoise Surdez et à 17h, concert du chœur de Lignièrès

A votre service

Pasteurs : John Ebbutt : 032 751 28 57, 078 648 57 23,

j.ebbutt@macquality.ch

Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53.

Sara Holzmann, catéchète Cycle I, 079 654 63 58.

Julien Neukomm, catéchète Cycle II, 078 632 92 49.

Secrétariat : Sylvie Augier Rossé : 032 751 10 35.

info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet : www.paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 17. März

10.20 Uhr, Kirche Twann und Rebhalle: Suppentag-Gottesdienst mit Pfr. Peter von Salis und der KUW 7/8 sowie Karin Schneider (Musik). Anschliessend Suppen-Zmittag in der Rebhalle.

Pikettdienst

15. bis 31. März: Pfr. Peter von Salis

(Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messe dominicale

Dimanche 17 mars, 10h, église Notre-Dame de l'Assomption.

Parcours communion

Pour tous les futurs communicants de Bienne et La Neuveville : Jeudi Saint 28 mars, messe à 20h à Ste-Marie.

Parcours confirmation

Veillée de prière et répétition de la célébration : vendredi 15 mars, de 18h30 à 19h45, église de Ste-Marie.

Confirmation

Dimanche 17 mars, 10h, Ste-Marie.

Eveil à la foi à La Neuveville

Samedi 23 mars, de 15h30 à 17h, maison de paroisse réformée de La Neuveville (Ch. de la Raisse 3). Thème : les fêtes. www.upbienne-laneuveville.ch

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Eveil à la foi

Samedi 16 mars, 17h, église de Diesse, rencontre finale et festive pour les enfants de 3 à 6 ans sur le thème des sens

Culte du souvenir

Dimanche 17 mars, 10h, église de Diesse, culte au cours duquel nous ferons mémoire de celles et ceux qui s'en sont allés, service de voiture (voir ci-dessous)

Recueillement

Jeu 21 mars, 13h30, église de Diesse, moment de partage et de recueillement, rencontre suivante: jeu 18 avril.

Culte des Rameaux

Dimanche 24 mars, 10h, église de Diesse, culte animé par les catéchumènes de 9H (13 ans) du Plateau et de La Neuveville. Service de voiture (voir ci-dessous)

Service de voiture

9h35 école à Prêles/ 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre

Contacts

Présidente: Mme Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77

Pasteur : Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

Paroisse de Nods

Dimanche 17 mars

10h, culte à Nods, baptême

Mardi 19 mars

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Dimanche 24 mars

10h, culte à Diesse préparé par les 9H

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedrolini est à votre disposition au

076 588 98 85 ou par email marco.pedrolini@sunrise.ch

N'hésitez pas à le contacter !

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse

Mme Liliane Darioly, Présidente, 032 751 53 58,

079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

<https://labri.ch/>

Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet

(032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

BESOIN URGENT D'HABITS POUR LE PRINTEMPS

Le centre de réfugiés de Prêles, situé dans l'ancien foyer d'éducation à Châtillon 11 recherche des vêtements de printemps et d'été pour les personnes nouvellement arrivées. Vous pouvez les déposer à la réception tous les jours entre 8h et 18h. Celle-ci se trouve tout au fond de la cour, du côté de Lignièrès et du court de tennis.

Vous êtes invités à apporter :

- des habits de printemps et d'été pour femmes et hommes
- des habits de printemps et d'été pour enfants entre 4 et 16 ans
- des chaussures pour adultes et enfants entre 4 et 16 ans.

Merci de veiller à ce que les habits et chaussures soient propres et en bon état et de ne pas apporter de jouets ni de vélos ni articles de sport. Nous vous remercions d'avance de votre geste de solidarité !

Les paroisses catholique et protestantes de La Neuveville, Diesse et Nods ainsi que l'église de l'Abri

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 - Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville - Plateau de Diesse

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville

Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)

Renseignements : lundi-vendredi de 8h30 à 11h30

Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.

Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch

Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique

(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.

La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf

lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en

pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Équipement de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus : départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h

Moonliner : départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au

vendredi : 9h-12h / 14h-17h.

Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.

Courriel : info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Fermeture hivernale.

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Fermeture hivernale.

Visites guidées et locations de salles sur demande

Renseignements: Tél. 032 315 21 32

www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Ve-Sa-Di Complet Boogie-Woogie festival

Vendredi 22.03.2024 19h00 Concert EMJB

Samedi 22.03.2024 17h00 Concert EMJB

Dimanche 24.03.2024 17h00 ChickenStreet

Samedi 20.04.2024 20h30 Bergamote

Dimanche 21.04.2024 17h00 Bergamote

Vendredi 26.04.2024 20h30 enapARTé

Samedi 27.04.2024 20h30 enapARTé

Dimanche 28.04.2024 17h00 enapARTé

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes